

Les mille sources de la Colère

MARS 2011

Suppressions d'emplois : Du moins pour tout le monde

Les médias viennent de reprendre des propos de Georges Tron, Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique, tenus lors de ses vœux à la presse, le 17 janvier dernier. Celui-ci affirme que, en 2009, 70 % des « gains » liés aux suppressions de postes étaient revenus aux fonctionnaires. Et, à l'instar de la Cour des Comptes et de certains parlementaires, d'en déduire que les économies résultant des emplois supprimés ne vont pas suffisamment à la réduction des déficits publics.

Disons-le clairement : de telles assertions sont à la fois dangereuses et inexactes.

Dangereuses parce que le volume de l'emploi public ne doit pas être la variable d'ajustement permettant d'éponger les déficits publics. Le nombre d'agents publics doit correspondre à ce qui est nécessaire au meilleur accomplissement des missions d'intérêt général pour le bien de toute la population. Et, de ce point de vue, la politique actuelle est absolument désastreuse. Inexactes parce que les personnels de la Fonction publique subissent une cure d'austérité épouvantable.

Pour en rester à ce fameux « retour sur dégraissage », les chiffres officiellement fournis par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction publique démontent ces déclarations intempestives. En 2006, dernière année « pré-sarkozienne », 1,415 milliard d'euros avait été consacré aux mesures générales (valeur du point) et aux mesures catégorielles. En 2009, cette enveloppe se réduisait à 1,096 milliard d'euros.

Or, dans la même période, la politique mise en œuvre par le Président de la République a conduit à la suppression d'environ 80.000 postes. Cela correspond annuellement à quelques 2,5 milliards d'euros de rémunération. 70 % d'une telle somme, cela représente 1,750 milliard. Or, non seulement il n'y a pas eu 1 centime supplémentaire consacré aux salaires des agents de la Fonction publique en 2007, 2008 et 2009, mais, comme les chiffres cités le démontrent, c'est au contraire une baisse qui est intervenue !

Décidément, s'il y a une vérité qui s'impose, c'est bien celle de la nécessité de mettre en œuvre une toute autre politique, dans l'intérêt des salariés et de la population.

Les services sociaux sur la sellette

L'administration centrale envisage une réorganisation fondamentale de réseau des délégations départementales vers une organisation régionale tant au regard des missions que de leurs moyens humains. Au prétexte des contraintes du passage à Chorus, il est en effet prévu de créer une plate-forme régionale qui regroupera des fonctions comptables et des fonctions de support. Un secrétariat dédié aux médecins de prévention et aux assistants de service social y serait également implanté. La délégation départementale quant à elle se contenterait

d'animer le CDAS, le BIL (Budget d'Initiatives Locales) et l'information des agents.

Ce transfert de missions s'accompagnerait bien entendu de transferts de personnels et une majorité de délégués se retrouveraient seuls dans leur délégation, sans aucun assistant de délégation, ce qui remet en cause la continuité de service.

La section corrézienne de la CGT Finances Publiques s'oppose fermement à ce démantèlement qui remet en cause les missions des délégations, le rôle du délégué, le dialogue social de proximité et l'ensemble des moyens de l'action sociale. Elle s'inscrira dans toutes les initiatives locales qui auront pour but de combattre ce projet.

Les fausses notes de CHORUS

Avec CHORUS, logiciel de paiement des factures de l'Etat, tout baigne, c'est rien de le dire ! Une mise en route laborieuse, des dysfonctionnements à la pelle, des dizaines de messages pour corriger, préciser, compléter, bref de quoi, pour les collègues confrontés à cet outil diabolique, péter un plomb ! Idem pour les cartes bancaires distribuées aux chefs de service, des demandes de paiements ont été générées mais restent coincées dans l'application.

Pour aller encore plus loin dans les économies, la formation à cet outil performant se fait en douce : des collègues désignés volontaires d'office suivent un stage avec obligation de former d'autres collègues sur un coin du bureau, sans organiser de vraies formations locales. Un sou c'est un sou quand il s'agit d'améliorer les conditions de travail, moins on en dépense et mieux on se porte !

Pour compléter ce tableau peu reluisant il faut également évoquer les retards de paiements des entreprises et les problèmes de trésorerie qu'ils engendrent. Le dernier mot à la présidente du CHS du haut de sa tour d'ivoire : « Stress au travail? Qu'es aquò ? »

Modulations indemnitaires des cadres

Ces modulations sont les voies enchanteresses et précurseurs de la rémunération au « mérite » pour tous. Vous allez voir, on a hâte que ça se généralise !

Commençons par la modulation de l'allocation complémentaire de fonctions (ACF).

objectif : développer l'esprit de corps ;

mise en œuvre : écraser son voisin;

résultat : une modulation positive de l'ACF est financée par une modulation négative d'égal montant ! Ça donne envie, non ?

Finissons par la prime à la performance ou PALP, la bien nommée, attribuée au cadre en fonction de sa manière de servir. Pour s'aider, le directeur dispose d'une fiche qui n'a pas vocation à être communiquée à ses subordonnés : c'est pas neuf, la note à la tête du client, mais là c'est

✂

officiel, alors ça change tout ! Pour gagner plus, le cadre méritant devra, en plus du reste, s'impliquer dans la conduite du changement et du contrôle interne ! Participer aux groupes de travail, effectuer des intérim, concevoir des modules de formation, animer des stages et participer à des actions de coopérations, et tout ça jusqu'à 67 ans ! Elle est pas belle la vie !

On purge bébé ?

Cela commence comme du Feydeau mais ce sont en fait les radiateurs de la Trésorerie Générale qui sont au centre de ce vaudeville douteux. On ne sait pas encore s'il s'agit du dernier acte mais ce sont aujourd'hui les purgeurs qui sont les personnages principaux. Le changement de ces derniers a entraîné un énième épisode glaciaire dans les locaux de la TG pendant plusieurs jours. Pour avoir chaud, les plus raisonnables attendront les beaux jours. Les plus perfides penseront qu'avec un peu de jugeote, on aurait pu attendre ces fameux beaux jours pour réaliser les travaux....

Le référentiel Marianne s'affiche en grandes pompes !

Elles sont arrivées les nouvelles affiches sous forme de memento. Il est donc prioritaire de soigner l'accueil et le courrier, le tout en 19 engagements. Pourquoi pas mais il y a un oubli de taille dans ce bréviaire du parfait agent de la DGFIP : les moyens ! A force de suppressions d'emplois à tout va, nous serions donc invités à présenter une image de l'administration idéale alors même que nous n'arrivons plus à assurer certaines missions pourtant essentielles.

C'est donc ça le référentiel Marianne : des couleurs dans l'air du temps et un logo qui rappelle étrangement celui d'une célèbre entreprise de pompes funèbres... peut-être une façon délicate de rappeler que derrière l'entreprise de communication se cache en fait la mort du service public.

-0-0-0-



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

CGT FINANCES PUBLIQUES

SIP de Tulle - Cité Adm - Place Martial Brigouleix - 19011 TULLE CEDEX

Contact : 06 60 87 03 12